



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1995-1996

22 MAI 1996

PROJET DE DECRET

RELATIF AU PROGRAMME D'URGENCE POUR LES BATIMENTS SCOLAIRES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ORGANISE OU SUBVENTIONNE PAR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1)

ERRATUM

(1) Voir Doc. Conseil n° 87 (1995-1996) n° 1.

Page 3 (Commentaire des articles):

A l'article 2, (au niveau des 2^e et 3^e lignes avant la fin du paragraphe), remplacer les mots «telle que définie par les» par «en vertu des».

Page 4 (Commentaire des articles):

A l'article 8, alinéa 2, supprimer le mot «budgétaires».

A l'article 9, 1^o, remplacer les mots «de répartir» par «d'attribuer».